



6.3 Anglais

6.3.1 Vue d'ensemble de la branche fondamentale « Anglais » - groupe 2 240 périodes pour la MP 1 / 160 périodes pour la MP 2

Orientations de la maturité professionnelle ►	Technique, architecture et sciences de la vie			Nature, paysage et alimentation	Économie et services			Arts visuels et arts appliqués	Santé et social	
Domaines d'études HES apparentés à la profession CFC ►	Technique et technologies de l'information	Architecture, construction et planification	Chimie et sciences de la vie	Agriculture et économie forestière	Économie et services (Type « économie ») MP 1	Économie et services (Type « économie ») MP 2	Économie et services (Type « services »)	Design	Santé	Travail social
Anglais dans le domaine fondamental ▼										
Nombre de périodes d'enseignement	160				240	160	160			
Nombre d'heures de formation (arrondi)	195				295	195	195			

6.3.2 Objectifs généraux

Dans la Suisse multilingue et au niveau international, la maîtrise des langues étrangères est une condition indispensable pour la gestion des relations entre les êtres humains et pour le succès de l'activité professionnelle au sein et en dehors des frontières de notre pays. Cette maîtrise des langues garantit l'aptitude à suivre des études, motive à l'apprentissage autonome et responsable tout au long de la vie et forge la personnalité, dans la mesure où elle permet d'explorer d'autres cultures et de découvrir les différences par rapport à sa propre origine culturelle.

Les domaines de formation et les compétences spécifiques sont principalement transmis et consolidés par l'utilisation interactive de la langue. Les personnes en formation élargissent leur répertoire linguistique et développent des stratégies de communication dans différentes situations d'apprentissage ainsi qu'en lien avec d'autres branches. L'acquisition de compétences est par ailleurs soutenue au niveau de l'école par le biais d'un enseignement bilingue, de projets d'immersion, de séjours dans d'autres régions linguistiques et d'échanges entre personnes en formation.

L'enseignement des langues étrangères obéit au principe des compétences intégrées. Les unités d'enseignement se caractérisent par le fait que les domaines de formation s'interpénètrent et que plusieurs compétences sont liées les unes aux autres (p. ex. un sujet est d'abord présenté dans le cadre du dialogue interactif ou par le biais d'un texte audio, un texte est ensuite lu et étudié en le replaçant dans son contexte culturel et pour finir, les personnes en formation répondent par écrit à des questions de compréhension). Dans le contexte global d'acquisition des compétences, tout comme lors du traitement de thèmes culturels, des stratégies d'apprentissage des langues sont mises en pratique.

Un des domaines de formation est consacré à la compréhension interculturelle tout en tenant compte, outre la littérature et les autres arts, également des principaux aspects culturels des sciences, de la technique, de l'économie et de la politique. Pour le type « Économie » du domaine d'études HES « Économie et services » apparenté à la profession CFC, l'appréhension des formes d'expression littéraires et autres formes d'expression artistiques occupe une part importante par rapport au nombre élevé de périodes d'enseignement.

L'enseignement dans le domaine des quatre compétences de base (écouter, lire, s'exprimer, écrire) se réfère au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR). Le niveau à atteindre pour chaque compétence selon le CECR est indiqué sous une forme résumée dans la partie « Domaines de formation et compétences spécifiques ». Les enseignants peuvent ainsi, s'ils le souhaitent, se référer plus facilement aux descripteurs du CECR et du portfolio européen des langues (PEL) lors de l'élaboration des plans d'études spécifiques.

Dans le domaine d'études « Économie et services » (type « économie »), le niveau de langue requis correspond au niveau B2 du CECR. Dans la MP 1, le nombre de périodes d'enseignement défini pour atteindre le niveau de langue requis (240 au total, voir chiffres 6.3.4.3 du PEC MP) est plus élevé, car il comprend les périodes d'enseignement nécessaires dans la formation professionnelle initiale d'employé de commerce CFC pour atteindre le niveau B1. La MP 2 présente pour sa part le même nombre de périodes d'enseignement que tous les autres domaines d'études (160 au total, voir chiffres 6.3.4.4 du PEC MP). Les prestations déjà fournies dans la branche « Anglais » durant la formation professionnelle initiale d'employé de commerce CFC sont ainsi prises en compte. Autrement dit, la MP 2 type « Économie » s'appuie sur les contenus déjà enseignés dans la formation professionnelle initiale d'employé de commerce CFC.

6.3.3 Compétences transdisciplinaires

Les compétences transdisciplinaires suivantes sont particulièrement encouragées chez les personnes en formation :

- *capacité de réflexion* : évaluer ses propres connaissances linguistiques, constater les progrès, en tirer des conclusions et planifier de façon autonome des étapes d'apprentissage
- *compétence sociale* : appréhender de manière constructive l'avis d'autrui ainsi que les oppositions et les conflits
- *compétence linguistique* : appliquer des stratégies de lecture pour appréhender les textes exigeants, ainsi que des stratégies d'interprétation, de communication et de présentation ; appréhender la langue en tant que moyen fondamental de communication, de découverte du monde et de développement identitaire ; appliquer des connaissances acquises et les transposer dans un autre contexte
- *compétence interculturelle* : connaître son propre contexte culturel, développer une ouverture d'esprit vis-à-vis d'autres cultures et s'impliquer dans le dialogue des cultures ; appréhender, analyser et comparer des développements de la société actuels et passés et prendre position
- *comportement en situation d'apprentissage et de travail* : développer des stratégies de travail et d'apprentissage efficaces, les appliquer et les exploiter de manière autonome et coopérative
- *utilisation des technologies de l'information et de la communication (compétences TIC)* : utiliser les TIC de manière autonome et consciente afin de récolter et de transmettre des informations (recherches, traitement de texte, présentations) ; évaluer les avantages et les inconvénients des aides en ligne tels que les dictionnaires, les programmes d'apprentissage ainsi que les applications d'IA et être en mesure de les utiliser de manière appropriée pour un apprentissage autonome, utiliser les plateformes de communication et de publication basées sur le web dans le domaine professionnel comme sur le plan privé

Domaine d'études HES apparenté à la profession CFC : « Économie et services » (type « Économie »)

Pour les compétences spécifiques, ce sont les descripteurs du niveau B2 du CECR qui s'appliquent.

Le contenu concret du niveau B2 est en partie similaire à celui du niveau B1. Il s'en différencie par le degré de difficulté des tâches, des activités et des ressources utilisées.

6.3.4.2 Groupe 2

Remarque : l'ordre des matières a été revu pour le PER, néanmoins la numérotation du PEC a été conservée.

La colonne pour le nombre de périodes prévues pour la MP 1 indique la répartition des périodes d'enseignement dans la MP 1, qui compte 1'800 périodes au total, dont 240 pour la branche « Anglais », tandis que la colonne pour la MP 2 est différente, car celle-ci prévoit 1'440 périodes au total, dont 160 pour la branche « Anglais ». Le niveau B1 est atteint dans le cadre de la formation professionnelle initiale d'employé de commerce CFC conformément au plan d'études, ce qui permet de réduire le nombre de périodes d'enseignement par rapport à la MP 1.

Domaine de formation et domaines partiels (selon PEC MP)	Compétences spécifiques (selon PEC MP)	Contenu concret	Nombre périodes MP 1	Nombre périodes MP 2	Idées pour les TIB et le TIP
3. Production et interaction écrites (numérotation du PEC MP)	Les personnes en formation sont en mesure de :	Les activités proposées ne sont que des suggestions et la liste n'est pas exhaustive	60	30	
3.1 Production écrite	- appliquer les règles d'orthographe et de mise en page de sorte que les textes soient compréhensibles - rédiger des textes simples et ayant trait à des thèmes connus - rédiger de brefs rapports dans un format standard usuel afin de transmettre des informations spécialisées et de justifier des actions	- rédiger des textes clairs et détaillés sur une gamme étendue de sujets relatifs à son domaine d'intérêt ou à son activité professionnelle - développer une argumentation structurée et méthodique	22	11	
3.2 Interaction écrite	échanger des informations simples de portée immédiate dans des lettres et des communiqués		23	12	

	• rédiger des notes avec des informations simples				
3.3 Traduction / médiation	• noter avec des formulations simples ou à l'aide d'un dictionnaire, les contenus principaux de textes oraux et écrits connus, à l'intention d'autres personnes, selon la situation, dans la langue commune ou dans leur propre langue		15	7	• Droit : comparaison de différentes constitutions ou de différents textes de lois
2. Production et interaction orales			60	40	
2.1 Production orale	• veiller à une expression compréhensible et utiliser correctement les principales règles phonétiques • se débrouiller dans des situations au quotidien, à l'aide du vocabulaire à disposition avec quelques hésitations ou à l'aide de paraphrases • présenter des thèmes relevant de leur intérêt personnel ou des domaines spéciaux du champ professionnel et répondre aux questions	• parler avec une certaine aisance de son métier	22	15	

2.2 Interaction orale	• utiliser une large gamme de moyens linguistiques simples (vocabulaire, idiomes, structures) de manière correcte et flexible afin de permettre aux personnes en formation de s'exprimer de manière adaptée sans pauses dérangeantes pour la situation et l'interlocuteur • participer à des entretiens et à des discussions professionnelles concernant des thèmes connus, exprimer leur opinion personnelle et échanger des informations • coopérer de manière ciblée, participer à des entretiens de service (terminologie selon le CECR) en justifiant et en expliquant leur propre opinion • conduire des interviews en récoltant des informations détaillées et en résumant des déclarations • maîtriser également des situations un peu moins habituelles (p. ex. expliquer une situation problématique ou formuler une réclamation)	• défendre un point de vue et négocier en vue d'un accord	23	16	• Économie : négociation avec un partenaire étranger
2.3 Traduction /médiation (terminologie selon le CECR) : oralement, dans sa propre langue ou dans la langue cible	• reproduire, à l'aide de formulations simples ou de paraphrases des déclarations importantes relatives à des thèmes personnels ou intéressants pour d'autres personnes (p. ex. le bulletin météorologique ou des instructions techniques) en fonction de la situation dans la propre langue ou dans la langue cible.	• transmettre d'une langue à l'autre le contenu et les enjeux d'un message factuel ou littéraire	15	9	• Histoire : analyses de sources

1. Réception			40	30	
1.1 Compréhension orale et compréhension visuelle et orale	• identifier le message principal et les différents éléments d'informations spécialisées relatives à des thèmes professionnels ou à la vie quotidienne (p. ex. comprendre le mode d'emploi pour des appareils ou repérer les principaux points présentés lors des informations à la radio) • comprendre des discours ou des discussions provenant majoritairement de leur propre domaine pour autant que l'interlocuteur parle distinctement et dans la langue standard	• comprendre les informations de la plupart des émissions radio et TV	17	13	
1.2 Compréhension écrite	• explorer des textes connus de différents types à la recherche des informations souhaitées afin de résoudre une tâche donnée	• étudier des textes concernant des domaines divers	23	17	• Économie : analyse de sources
6. Culture et compréhension interculturelle			60	40	
6.1 Environnement personnel et professionnel	• comparer des expériences faites dans leur environnement habituel avec des rapports sur des événements ou des situations semblables issues de cultures étrangères	• comparer les us et coutumes suisses et étrangers (cross cultural studies) au niveau personnel et professionnel	3	2	• Histoire : courants de pensées • Institutions politiques : comparaison des systèmes politiques
6.2 Actualité et médias	• comprendre les grandes lignes du paysage médiatique dans la langue cible • identifier les caractéristiques des rapports sur les questions d'actualité dans les médias de la langue cible et les comparer avec la perception des faits dans leur propre culture	• connaître les médias majeurs des pays anglophones • comparer la couverture d'un événement dans différents médias (Swiss info, etc.)	8	6	• Français/Allemand : comparer le traitement de l'information

6.5 Science, environnement et culture	• identifier des analogies et des différences dans les rapports des médias concernant les questions scientifiques, environnementales et culturelles	• comparer l'approche du « Développement durable » en Suisse et dans le monde anglophone • établir des liens entre la culture suisse et la culture anglophone	5	2	
6.6 Littérature et autres arts	• comprendre, classer et discuter des textes littéraires (nouvelles, poèmes, pièces de théâtre, extraits d'œuvres plus longues), des bandes dessinées et des chansons de divers degrés de complexité (version simplifiée ou version originale), issus de préférence de la littérature contemporaine • décrire environ 3 ou 4 œuvres littéraires complètes sous l'angle de leur contenu et les replacer dans leur contexte sociétal, historique et culturel • décrire, classer et discuter des œuvres représentatives des arts, de la cinématographie et des autres arts • présenter leurs propres observations concernant des œuvres et des phénomènes culturels et développer des interprétations possibles • décrire environ 3 ou 4 œuvres littéraires complètes sous l'angle de leur contenu et les replacer dans leur contexte sociétal, historique et culturel • décrire, classer et discuter des œuvres représentatives des arts, de la cinématographie et des autres arts	• lire et décrire des textes littéraires courts, des bandes dessinées et des chansons, au minimum 3 ou 4 œuvres littéraires complètes • formuler ses propres réactions. • connaître les genres littéraires principaux • analyser simplement des images, des peintures, des séquences vidéo, des films, etc. • situer des œuvres littéraires dans leur contexte sociétal et historique	36	26	• Français : comparaison de courants littéraires • Français/Histoire : comparaison de courants culturels

	présenter leurs propres observations concernant des œuvres et des phénomènes culturels et développer des interprétations possibles				
6.3 Économie et société	- comparer des formes d'organisation connues grâce à leur propre expérience en économie et société avec des phénomènes correspondants dans la langue cible - présenter à des profanes les grandes lignes des aspects de la Suisse en tant que pays multilingue avec ses diverses spécificités culturelles et économiques	comparer le système éducatif et économique suisse à celui des pays anglophones	5	2	Histoire : courants de pensées
6.4 Droit et État	comparer les grandes lignes de l'organisation étatique et du système législatif de la Suisse avec des éléments semblables dans les pays de la langue cible				
6.7 Documentations expériences interculturelles	documenter, par exemple à l'aide du portfolio européen des langues (PEL), des expériences interculturelles personnelles ou professionnelles		3	2	

4. Réflexion linguistique et stratégies			15	15	
4.1 Auto-évaluation	- évaluer leur apprentissage des langues à l'aide de listes de contrôle et de commentaires dans le dossier de leur portfolio des langues - formuler des objectifs personnels concernant leurs propres compétences linguistiques à l'aide du portfolio des langues et avec le soutien de l'enseignant et planifier les étapes d'apprentissage - réfléchir à l'apprentissage de différentes langues	- utiliser les listes de repérage pour l'auto-évaluation et la planification de l'apprentissage (PEL) - décrire les expériences linguistiques et culturelles marquantes (PEL) - formuler des objectifs et planifier son apprentissage (PEL)	2	2	
4.2 Stratégies de réception	- appliquer une série de stratégies de compréhension (p. ex. identifier des mots clés lors des activités d'écoute et de lecture ou déduire la signification d'un mot à partir du contexte) - appliquer des stratégies de lecture ciblées telles que la lecture rapide, la lecture sélective, la lecture en diagonale, la construction de suppositions ou d'hypothèses intelligentes concernant la suite du texte à différents types de textes - utiliser les dictionnaires et les médias électroniques de manière adéquate comme outils d'aide à l'apprentissage	- développer des stratégies de compréhension globale telles que repérage des mots clés, identifier les personnages principaux, champs lexicaux, etc. - appliquer des stratégies de lecture ciblée telles que la lecture rapide, la lecture sélective, la lecture en diagonale, la construction de suppositions ou d'hypothèses intelligentes concernant la suite du texte - utiliser les dictionnaires et les MITICS pour faciliter l'apprentissage	5	5	
4.3 Stratégies de production	utiliser de manière créative le matériel linguistique disponible afin de découvrir d'autres moyens d'expression	- utiliser des moyens d'expression autres que les traditionnels tels que le graffiti, la BD, le slam - établir les différentes étapes qui amènent à la production d'un texte	5	5	Histoire : discours historiques

	planifier le processus d'écriture (c'est-à-dire appliquer des stratégies de production écrite telles que le brainstorming, la structuration des idées, l'élaboration et le remaniement d'une première version)	pratiquer le remue-méninges individuellement ou en groupe			
4.4 Stratégies d'interaction	- conduire des entretiens simples sur des thèmes connus ou qui présentent un intérêt personnel - répéter une partie de ce qui a été dit - demander à autrui d'expliquer ce qui a été dit - appliquer des stratégies paralinguistiques à dessein telles que la mimique, la gestuelle et le langage du corps	- exprimer son opinion de manière construite - tenir une conversation - demander à autrui de reformuler ses dires - utiliser le langage corporel comme outil de communication	3	3	
5. Caractéristiques socio-culturelles			5	5	
5.1 Différences socio-culturelles et conventions de politesse	- identifier les principales différences socio-culturelles (coutumes, manières de penser, attitudes) entre la communauté linguistique étrangère et la leur et agir de manière appropriée - appliquer les principales règles de politesse (p. ex. les formules de politesse pour saluer et remercier)	- développer le savoir-être en fonction de son interlocuteur - différencier le registre formel et informel	5	5	

Références

Supports suggérés

Tout support qui emmène des personnes en formation d'un niveau B1 vers un niveau B2 (« Intermediate level » ou « Upper-Intermediate Level », selon la méthode choisie), par exemple :

- Life Intermediate 3rd Edition (National Geographic)
- Headway, 5th Edition (Oxford University Press)
- Empower (Cambridge)
- Perspectives (National Geographic)
- Close up B1+ (National Geographic), etc.

Tout support qui prépare des personnes en formation à un certificat de langue de niveau B2, par exemple :

- Complete (Cambridge)
- Compact (Cambridge)
- Prepare ! (Cambridge)

Pour la MP1 : Compétences Commerce, The English Language and I, Volumes 1 and 2 (CREME), pour la première année et / ou le début de la deuxième année, mais à compléter en deuxième et en troisième année par un support qui emmène vers le B2, par exemple Compact (Cambridge)

Pour la MP1 également possible, mais pas conseillé pour la MP2, car plutôt orienté vers un public relativement jeune : English in Mind (Cambridge)

Si un dictionnaire papier est encore souhaité (pas d'obligation en vue des programmes numériques) : Harrap's compact dictionary English-French / French-English

Évaluation des prestations

Les acquis dans les 4 activités langagières (reading, writing, speaking, listening) devraient être testés lors des évaluations (au minimum 3 par semestre), avec par exemple, des travaux écrits, auditifs, oraux, de réception et de production.

TIB : l'enseignement de l'anglais devrait s'inscrire dans une logique transversale dans les projets élaborés.

Formes des examens finaux

Écrit	120 minutes	Évaluation des activités langagières : réception écrite et orale, production écrite. Les compétences langagières sont évaluées de manière implicite et peuvent pour la grammaire faire l'objet d'une évaluation à part entière.
Oral	15 à 20 minutes par personne	Évaluation des activités langagières : production orale et interaction orale. L'examen oral pourrait aussi, par exemple, se dérouler en deux parties avec une production monologique et une production dialogique : passage de deux élèves simultanément avec une première partie basée sur un monologue et une deuxième partie d'interaction spontanée entre les deux élèves sur une situation donnée. Si deux élèves passent simultanément, la durée de l'examen est de 30 à 40 minutes pour l'examen à deux.